



Rentrée scolaire 2025/2026

IFSI de l'EPSM de la Sarthe

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Merci d'agrafer votre photo, et d'y indiquer votre nom et prénom au dos <div data-bbox="995 280 1275 602" style="border: 1px solid black; width: 175px; height: 144px; margin: 10px auto;"></div>
Nom :	
Prénom :	
Nom d'usage :	
Autres prénoms :	
Date de naissance :	Département de naissance :
Lieu de naissance (ville + Pays) :	Nationalité :
Numéro de portable :	Adresse mail :
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	Nombre d'enfants : Dates de naissances des enfants : - -
Adresse :	Code postal :
Ville :	
Nom(s) et n° tél des personnes à prévenir en cas d'urgence : - -	Situation de handicap : Etes-vous en situation de handicap ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Souhaitez-vous un aménagement d'études et/ou d'exams au cours de votre cursus ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, contactez le référent handicap, madame CARABEUF CHAAR, directrice de l'IFSI, dès que possible au 02.43.78.56.37 <i>En renseignant cette rubrique, vous nous aidez à mieux vous accompagner.</i>

Diplômes obtenus :

Date d'obtention	Intitulé

Situation avant l'entrée en formation :

- Etudiant (en terminale)
- Formation préparation aux concours d'entrée en I.F.S.I.
- Demandeur d'emploi indemnisé(e)

Numéro France Travail :

- Demandeur d'emploi non indemnisé(e)

Numéro France Travail :

- Fonctionnaire en activité (FPH, FPT, FPE)
- Salarié(e) sous CDD, intérim
- Salarié(e) sous CDI

Si contrats CDD ou CDI – (activités antérieures et lieux d'exercice, l'année précédente de l'entrée en formation) :

-
-

Prise en charge financière durant la formation :

- Pôle emploi
- Bourses Sanitaire et Sociale du Conseil Régional
- Autres organismes : lesquels :

Permis de conduire :

- Oui
- Non

Moyens de transport ; voiture :

- Oui
- Non

Pour rappel : Les différents lieux de stage sont répartis dans tout le département, ce qui nécessite une autonomie dans les déplacements.

RAPPEL IMPORTANT - Vaccinations obligatoires à l'entrée en formation

Tout candidat devra à **la rentrée de septembre 2025** présenter un certificat de vaccinations et d'immunisation à jour.

OBLIGATOIRES	RECOMMANDEES
Anti Diphtérique, anti tétanique, anti poliomyélitique	Rougeole, Oreillons, Rubéole
Anti hépatite B : 3 injections à faire à 1 mois d'intervalle	Varicelle
	Coqueluche
	COVID-19
	Vaccination antigrippale

Le non-respect des vaccinations obligatoires entraine l'impossibilité de réaliser la formation.